

noirs des deux sexes entièrement nus et prosternés la face contre terre. Seul, le vieil *obi*, le cou entouré d'une peau de serpent, était debout et récitait onctueusement des prières, auxquelles la "congrégation" répondait d'une voix rauque et saccadée.

" Sur un claquement de mains du grand prêtre, les fidèles se levèrent et commencèrent une course furibonde autour du chaudron ; puis ils se jetèrent de nouveau à terre, et les prières recommencèrent.

" L'*obi* s'approcha alors du chaudron, et y jeta sa peau de serpent, puis un serpent mort, puis un crapaud et un lézard vivant ; il y joignit ensuite des herbes et des racines qui ornaient les chevelures de ses ouailles. Un profond silence succéda à cette opération. Au bout de quelques minutes, à un signal donné, la "congrégation" se dresse de nouveau sur les pieds, et chaque initié vint tremper à son tour un de ses doigts dans le philtre divin et le porta à ses lèvres ; puis l'*obi* parcourut les rangs, et traça de ses doigts empreints de la substance magique des figures cabalistiques sur la poitrine, le front et les épaules des croyants. Pas un mot ne fut prononcé pendant cette opération. Quand elle fut terminée, les fidèles se rhabillèrent et sortirent un à un.

" Il était d'usage autrefois qu'à la suite de cette cérémonie, l'*obi* demandât un sacrifice humain. La victime était généralement un jeune enfant ; mais hier, aucune demande de cette sorte ne fut faite. La police serait infailliblement intervenu, et les fétichistes n'ignoraient pas sa présence. C'est ce qui arriva, il y a plusieurs années, à Vondeoton, près de la Nouvelle-Orléans, où une vieille négresse vouée au sacrifice parvint à s'échapper et fit arrêter toute la bande."

— On écrit de Paris au *Nouvelliste* de Rouen, d'après des lettres de Madagascar apportées par le dernier paquebot et écrites par quelques-uns de nos missionnaires, que la reine de cette île protège tout particulièrement le catholicisme, et qu'elle a confié à des Sœurs de St. Joseph l'éducation de son fils adoptif, héritier du trône, ainsi que celle de sa fille adoptive et de quinze enfants des principales familles du pays.

— Les négociations concordataires entre le St.-Siège et le Mexique seraient, d'après le *Mémorial diplomatique*, loin d'être rompues et se continueraient au contraire avec beaucoup d'activité.

— Le roi des Belges se rendra, dit-on, prochainement en Angleterre, pour y recevoir l'investiture de l'ordre de la Jarretière. On travaille activement à la confection du costume de Sa Majesté,

qui sera en tous points, et jusque dans les moindres détails, pareil à celui du roi défunt.

— Lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre en France, qui a quitté Paris, comme nous l'avons dit, il y a quelques jours, pour se rendre à Londres, a été reçu samedi matin à Osborne par la reine, qui lui a remis en grande pompe les insignes de l'ordre de la Jarretière.

Lord Cowley a assisté à l'ouverture du Parlement.

— Dans un discours prononcé au collège anglais de Rome, le Pape a parlé de la grandeur et de la prospérité de l'Angleterre. Tout en déplorant qu'elle ait oublié le magnifique titre d'*île des Saints*, qu'elle portait anciennement, il espère qu'elle sera servir à la cause de la foi ses immenses conquêtes et ses institutions si renommées. Plusieurs prélats anglais et d'autres notabilités étaient présents lors de cette allocution.

— Les négociations pour l'emprunt pontifical ne sont pas encore terminées.

On assure que plusieurs puissances catholiques ont offert d'autoriser chez elles le recrutement de bataillons de volontaires semblables à celui qui se recrute maintenant en France.

— A la Chambre des communes d'Angleterre un Irlandais, M. O'Donoghue, a proposé un amendement portant que la Chambre exprime son profond regret de l'état des choses en Irlande, et qu'il est du devoir du gouvernement d'en sonder et d'en faire disparaître les causes, en concédant une taxe qui grèverait l'absentéisme, en abolissant la supériorité d'une Eglise sur l'autre, en assimilant les lois des pauvres à celles de l'Angleterre, en assurant par un bill le droit du tenancier et ne le laissant pas complètement abandonné au caprice du propriétaire. Le peuple irlandais, est-il dit, demande et attend justice.

Cet amendement, combattu par M. Gladstone, a cependant réuni 26 voix.

— Le *Journal des Villes et des Campagnes*, en date du 12 février, parle comme suit des événements du Liban :

" Si l'intérêt catholique, toujours d'accord avec celui de la justice et de l'humanité, revendique au nord les droits de la Pologne, à l'ouest ceux de l'Irlande, au midi ceux du St.-Siège, condition indispensable de la liberté de la papauté, et par suite de la liberté de l'Eglise, il est en Orient une question non moins grave peut-être, et qui se rattache à tout ce que les traditions et les souvenirs du catholicisme ont de plus sacré.